

**Réunion extraordinaire du conseil des maires de la MRC Avignon  
(téléconférence), le lundi 22 juin 2020, 20 h 18**

**Étaient présents :**

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer  
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac  
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche  
M. David Ferguson, maire de Ristigouche Sud-Est  
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia  
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise  
M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer  
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia  
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

**Aussi présent :**

M. Daniel Bujold, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

**Étaient absents :**

M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix  
M. Guy Gallant, maire de St-Alexis-de-Matapédia  
M. Christian LeBlanc, maire de Maria

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des maires du 9 juin 2020;**
- 3. Demande de maintien de la direction régionale du ministère de l'Économie et de l'Innovation et Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine;**
- 4. Contrat à durée déterminée du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;**
- 5. Amendements au contrat portant relativement au traitement des matières recyclables – Autorisation de signature;**
- 6. Modification de la résolution n° CM-2020-06-09-117;**
- 7. Adoption de la reddition de compte – FDT (2019-2020);**
- 8. Campagne de marketing territorial – Soumission de Visages régionaux (création de contenu et d'activités entourant le lancement de la campagne de marketing territorial);**
- 9. Demande d'extension du délai pour le dépôt des rôles d'évaluation 2021-2022-2023 :**
  - 9.1 Municipalité de Pointe-à-la-Croix;
  - 9.2 Carleton-sur-Mer;

9.3 Saint-André-de-Restigouche

**10. Correspondance : demandes d'appui;**

**11. Autorisation de signature – Protocole d'entente « Coordination de l'accompagnement jardins (territoire MRC Avignon) et support aux accompagnateurs jardins »;**

**12. Divers;**

**13. Levée de l'assemblée.**

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CM-2020-06-22-133

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud  
et résolu unanimement

d'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES DU 9 JUIN 2020**

CM-2020-06-22-134

Il est PROPOSÉ par : M. David Ferguson  
et résolu unanimement

d'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil des maires du 9 juin 2020.

## **3. DEMANDE DE MAINTIEN DE LA DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION ET FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**Résolution n° CM-2020-06-22-135 concernant une demande de maintien de la direction régionale du ministère de l'Économie et de l'Innovation et Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**

CONSIDÉRANT la centralisation annoncée de la direction régionale du ministère de l'Économie et de l'Innovation de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine vers le Bas-Saint-Laurent dans le cadre du projet de loi récemment déposé qui revoit le mandat d'Investissement Québec (IQ);

CONSIDÉRANT l'importance d'une gouvernance de proximité relativement aux réalités économiques, sociales et territoriales dans les prises de décision et l'accompagnement;

CONSIDÉRANT que la direction régionale du MEI a le mandat de gérer le programme FAIR, mesure exclusivement dédiée à la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT que pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 9 mars 2018, le FAIR a contribué à la hauteur de plus de 18 millions de dollars pour des investissements de près de 134 millions de dollars dans la région;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec y a injecté 30 millions de dollars sur cinq ans en 2018;

CONSIDÉRANT l'importance que représente le programme FAIR pour la Gaspésie, ses organismes et ses entrepreneurs;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des centres gouvernementaux décisionnels en Gaspésie;

CONSIDÉRANT la présence actuelle de la direction régionale du MEI en Gaspésie, ainsi que sa gestion du programme FAIR;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a promis de décentraliser 5 000 postes du secteur public vers les régions;

#### EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes  
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-135

Que le conseil des maires de la MRC Avignon demande au gouvernement du Québec de maintenir la direction régionale Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine du MEI en Gaspésie, à Chandler, soit son lieu actuel.

#### ORIGINAUX :

**Mme Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine**

**M. Christian Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor**

**Mme Méganne Perry Mélançon, députée de Gaspé**

**M. Sylvain Roy, député de Bonaventure**

**M. Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine**

**Mme Nadia Minassian, préfète, MRC du Rocher-Percé**

**M. Éric Dubé, préfet, MRC de Bonaventure**

**M. Daniel Côté, préfet, MRC de La Côte-de-Gaspé**

**M. Allen Cormier, préfet, MRC de La Haute-Gaspésie**

**M. Jonathan Lapierre, maire et président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine**

#### **4. CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM**

Ce point est reporté à une date ultérieure d'une réunion du conseil des maires.

## **5. AMENDEMENT AU CONTRAT PORTANT RELATIVEMENT AU TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES – AUTORISATION DE SIGNATURE**

### **Résolution n° CM-2020-06-22-136 Amendement au contrat relatif au traitement des matières recyclables – Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de modifier le contrat APO – 2016-2021;

CONSIDÉRANT la résolution n° 2020-06-115 adoptée par la MRC de Bonaventure;

#### **EN CONSÉQUENCE**

CM-2020-06-22-136

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise le préfet et/ou le directeur général par intérim à signer l'amendement au contrat APO – 2016-2021 permettant l'ajout du paiement par la MRC à Bouffard, au plus tard au moment de la signature de l'amendement modifié, d'un montant forfaitaire compensatoire additionnel de 84 407 \$.

**ORIGINAL : M. Dominic Bouffard, président, Bouffard Sanitaire inc.**

**c. c.**

**Mme Anne-Marie Flowers, directrice générale, MRC de Bonaventure  
Mme Cathy Cauvier, coordonnatrice en gestion des matières résiduelles, MRC Avignon et Bonaventure  
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative**

## **6. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION N° CM-2020-06-09-117**

### **Résolution n° CM-2020-06-22-137 concernant la mise en place du « Fonds discrétionnaire : amélioration des milieux de vie »**

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est autonome dans l'attribution des Fonds qui sont consentis par le Fonds régions et ruralité (FRR) et qu'elle respecte ses obligations;

CONSIDÉRANT les éléments présentés par M. Claude Cyr dans l'exposé de la situation;

CONSIDÉRANT que la composition du comité d'analyse des projets dans le cadre du Fonds discrétionnaire : amélioration des milieux de vie est représentée par 3 membres permanents de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT que ledit comité d'analyse présente les projets acceptés au directeur général de la MRC ainsi qu'au préfet pour approbation finale;

CONSIDÉRANT qu'un rapport des projets approuvés sera déposé régulièrement au conseil des maires;

#### EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Steven Parent  
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-137

Que le conseil des maires de la MRC Avignon, par la présente résolution, adopte la mise sur pied du Fonds discrétionnaire : amélioration des milieux de vie dans le respect de la politique qui le définit et modifie, de fait, la résolution n° CM-2020-06-09-117.

**ORIGINAL : M. Claude Cyr, agent de développement par intérim**

c. c.

**Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative**  
**Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

#### **7. ADOPTION DE LA REDDITION DE COMPTE – FDT (2019-2020)**

##### **Résolution n° CM-2020-06-22-138 concernant l'adoption du rapport annuel d'activités (FDT - 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020)**

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon doit annuellement approuver le rapport annuel d'activités pour le Fonds de développement des territoires (FDT);

CONSIDÉRANT le rapport annuel d'activités du FDT pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020;

#### EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre  
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-138

Que le conseil des maires de la MRC Avignon approuve le rapport annuel d'activités du Fonds de développement des territoires (FDT – 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020).

**ORIGINAL : Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

**8. CAMPAGNE DE MARKETING TERRITORIAL – SOUMISSION DE VISAGES RÉGIONAUX (CRÉATION DE CONTENU ET D'ACTIVITÉS ENTOURANT LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE MARKETING TERRITORIAL)**

**Résolution n° CM-2020-06-22-139 concernant la campagne de marketing territorial – Soumission n° 1009 de Visages régionaux**

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de poursuivre la démarche entreprise de marketing territorial;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par la firme Visages régionaux inc. en date du 16 juin 2020 portant le numéro 1009;

CONSIDÉRANT que pour la réalisation de la campagne de marketing territorial, cette dépense a été prévue au budget 2020;

**EN CONSÉQUENCE**

CM-2020-06-22-139

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes  
et résolu unanimement

Que le conseil des maires accepte l'offre de service n° 1009 de Visages régionaux inc. au montant de 17 200 \$ (plus taxes applicables) répartie de la façon suivante :

1.	Concours Urbania	5 500 \$
2.	Captation VanCarton	2 000 \$
3.	Captation Balado	1 500 \$
4.	Outils promo Concept K	3 500 \$
5.	Photos Julien Leblanc	2 000 \$
6.	Calendrier RS   Phase 2	2 000 \$
7.	Gestion de projet	700 \$

**ORIGINAL : Mme Aude Buévoz, agente de développement stratégique et dossiers techniques**

**c. c. Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative**

**9. DEMANDE D'EXTENSION DU DÉLAI POUR LE DÉPÔT DES RÔLES D'ÉVALUATION 2021-2022-2023**

**9.1 Municipalité de Pointe-à-la-Croix**

**Résolution n° CM-2020-06-22-140 concernant une demande d'extension du délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix (06030)**

CONSIDÉRANT la lettre du 16 juin 2020 du Groupe Altus à l'effet de demander un délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix (06030);

CONSIDÉRANT la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1);

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi visant à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (17 mars 2020);

## EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. David Ferguson  
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-140

Que la MRC Avignon accorde un délai jusqu'au 31 octobre 2020 pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix (06030).

**ORIGINAL : MAMH, M. Nicolas Bouchard, coordonnateur de l'évaluation foncière**

c. c.

**Groupe Altus, M. Sylvain Méthot  
Municipalité de Pointe-à-la-Croix, Mme Stéphanie Clark, directrice générale**

## 9.2 Ville de Carleton-sur-Mer

**Résolution n° CM-2020-06-22-141 concernant une demande d'extension du délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Ville de Carleton-sur-Mer (06013)**

CONSIDÉRANT la lettre du 16 juin 2020 du Groupe Altus à l'effet de demander un délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Ville de Carleton-sur-Mer (06013);

CONSIDÉRANT la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1);

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi visant à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (17 mars 2020);

## EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé  
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-141

Que la MRC Avignon accorde un délai jusqu'au 31 octobre 2020 pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Ville de Carleton-sur-Mer (06013).

**ORIGINAL : MAMH, M. Nicolas Bouchard, coordonnateur de l'évaluation foncière**

**c. c.**

**Groupe Altus, M. Sylvain Méthot  
Ville de Carleton-sur-Mer, M. Antoine Audet, directeur général**

### **9.3 Municipalité de Saint-André-de-Restigouche**

#### **Résolution n° CM-2020-06-22-142 concernant une demande d'extension du délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche (06040)**

CONSIDÉRANT la lettre du 16 juin 2020 du Groupe Altus à l'effet de demander un délai pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche (06040);

CONSIDÉRANT la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1);

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi visant à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (17 mars 2020);

#### **EN CONSÉQUENCE**

CM-2020-06-22-142

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon accorde un délai jusqu'au 31 octobre 2020 pour le dépôt du rôle triennal 2021-2022-2023 de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche (06040).

**ORIGINAL : MAMH, M. Nicolas Bouchard, coordonnateur de l'évaluation foncière**

**c. c.**

**Groupe Altus, M. Sylvain Méthot  
Municipalité de Saint-André-de-Restigouche, Mme Blandine Parent, directrice générale**

### **10. CORRESPONDANCE : DEMANDES D'APPUI**

Il y a présentation de la correspondance au conseil des maires. Seule la demande d'appui de la MRC de Kamouraska concernant la réintégration des citernes incendie dans le programme TECQ 2019-2023 sera reportée à une date ultérieure d'une réunion du conseil des maires.



**11. AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE  
« COORDINATION DE L'ACCOMPAGNEMENT JARDINS (TERRI-  
TOIRE MRC AVIGNON) ET SUPPORT AUX ACCOMPAGNATEURS  
JARDINS »**

**Résolution n° CM-2020-06-22-143 concernant la signature du pro-  
tocol d'entente « Coordination de l'accompagnement jardins (ter-  
ritoire MRC Avignon) et support aux accompagnateurs jardins »**

CONSIDÉRANT le protocole d'entente « Coordination de  
l'accompagnement jardins (territoire MRC Avignon) et support aux ac-  
compagnateurs jardins »;

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes  
et résolu unanimement

CM-2020-06-22-143

Que le conseil des maires autorise M. Daniel Bujold, directeur général  
par intérim à signer le protocole d'entente « Coordination de  
l'accompagnement jardins (territoire MRC Avignon) et support aux ac-  
compagnateurs jardins ».

**ORIGINAUX :**

**Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative  
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

**12. DIVERS**

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer  
QUE l'assemblée soit levée.

CM-2020-06-22-144

Le préfet,

Le directeur général et secrétaire-  
trésorier par intérim

\_\_\_\_\_  
Mathieu Lapointe

\_\_\_\_\_  
Daniel Bujold